

Dans le cadre de la commémoration de la loi de 1913, les dernières Journées du Patrimoine (14-15 septembre) ont été consacrées aux Monuments Historiques et aux Sites, avec des visites guidées à Ardres, un circuit dans l'Ardrésis, et une semaine d'exposition à la Chapelle des Carmes.



L'ACHA a survolé cent ans de protection du patrimoine, publiant la liste des Monuments Historiques et Sites du canton d'Ardres, et exposant les raisons pour lesquelles tel bâtiment ou tel paysage a été classé ou inscrit (voir notre site internet).

L'ACHA a aussi proposé de désigner les "Monuments Historiques de demain". Une enquête a été menée... Les amis de l'association l'ont trouvée amusante, et 140 réponses ont été dépouillées. Ce quatrième numéro d'ACHA INFO rend compte de votre sélection dans chaque catégorie (églises, chapelles, châteaux, mairies, bâtiments industriels, constructions privées, sites), et des suggestions que vous avez faites.

Au terme de cette année 2013, l'ACHA prend acte de la disparition de la Communauté de Communes de l'Ardrésis et de la Vallée de la Hem, et déplore vivement celle de l'Office de Tourisme, avec lequel des liens privilégiés avaient été tissés au fil du temps.

L'association ne peut que souhaiter à Ardres et son canton de garder leur rang à l'avenir... au moins dans la région Nord-Pas-de-Calais !!!

Vous pouvez noter dès aujourd'hui les principaux rendez-vous de 2014 :

- 11 avril : Assemblée Générale, et Conférence de Jean-Charles Bédague sur Lambert d'Ardres ;
- 8 mai : excursion, en direction du Touquet ;
- 20-21 septembre : Journées Européennes du Patrimoine.

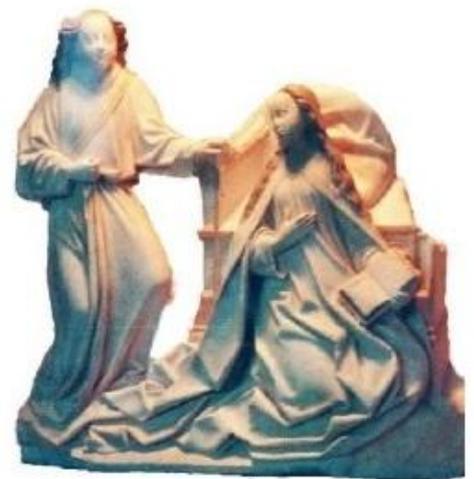
À l'occasion de cette année nouvelle, je vous présente au nom de l'ACHA tous nos vœux de bonheur, santé et prospérité, pour vous et votre famille.

Michel Cabal

Catégorie ÉGLISES :



**l'église d'Audrehem,
44% des votes**



**l'Annonciation,
dans le Trésor de l'église**

L'église d'Audrehem, des XVI^e-XVII^e siècles, emporte facilement la majorité des voix. Dominant la vallée de la Hem, elle est très bien située ; elle a de belles proportions, avec un narthex (ce qui est exceptionnel dans la région) ; elle possède un beau mobilier, dont une admirable Annonciation de l'Ecole Van Der Weyden.

L'intérêt porté aux églises de Bois-en-Ardres et de Zouafques, dues à l'architecte Libersalle (qui a aussi restauré celles d'Ardres et de Bonningues, à la fin du XIX^e siècle) reflète les recherches menées par l'ACHA sur le style néogothique, et sur les vitraux du canton.

La tour flamboyante d'Eperlecques est une des plus caractéristiques de l'Audomarois, à côté de celles de Lambres-les-Aire, de la collégiale d'Aire-sur-la-Lys, et de la cathédrale de Saint-Omer.

Par ailleurs, les églises campagnardes de Balinghem, Clerques et Journy sont également dignes d'attention.

Catégorie CHÂTEAUX :



le château de Cocove, à Recques-sur-Hem (44% des suffrages)

Le château de Cocove mérite bien d'être distingué. Sa façade, avec ses deux ailes biaises symétriques, de style Louis XV, est une des plus séduisantes du Nord-Pas-de-Calais. Ses propriétaires successifs – Becquet de Cocove, de Thosse, de Coëtlegon – ont été très influents dans la région. Et l'on se souviendra que le sculpteur animalier Yves de Coëtlegon y a vécu presque toute sa vie (1913-1973), et que l'écrivain Paul Nizan y est mort (1905-1940).

Et puisque la publicité du château de Nielles n'est plus à faire – Marguerite Yourcenar en parlait abondamment... – l'attention doit aussi se porter sur les manoirs du XVII^e s. ("Ferme des Templiers" / manoir de Rouville à Landrethun, Goudenove à Brêmes, Welles à Nordausques) et les châteaux du XVIII^e s. (Saint-Just à Landrethun, Höltz à Eperlecques, Saint-Just à Autingues, Rouge Fort à Rebergues...).

Il est temps enfin de faire l'inventaire des grandes propriétés rurales du XIX^e s. (Francoville à Brêmes-Ferlinghem et à Rodelinghem ; Guémy à Tournehem ; Saint-Martin à Louches ; Béhague à Eperlecques- Hellebrouck ; Liot à Mentque-Norbécourt...).



**la Ferme des Templiers à Landrethun
(manoir de Rouville)**

Catégorie CHAPELLES :



Le choix de la chapelle Saint-Quentin à Ardres, qui a réuni 39% des suffrages, est justifié : qualité de la construction (1820), maintien des traditions religieuses, accessibilité. À Landrethun-Yeuse, la chapelle Notre-Dame de Lourdes, "le Lourdes de l'Ardrésis", excellent exemple de l'éclectisme (fin du XIX^e s.), vient d'être heureusement restaurée.

La notoriété de N.-D. du Bois, (fin XIX^e s.) située à la jonction de Muncq-Nieurlet et Recques, a été entretenue par Mgr Evrard, natif du secteur et depuis peu inhumé à l'église N.-D. de Calais.

On aurait pu citer d'autres édifices : Sainte-Thérèse à Clerques-Audenfort (1930), N.-D. des Neiges à Eperlecques (1715 / 1824), Jésus Flagellé (1804) et N.-D. du Rosaire (1861) à Louches, N.-D. de la Forêt à Tournehem (1713).



**la chapelle Notre-Dame de Lourdes à Yeuse
(27% des suffrages)**

Catégorie MAIRIES :

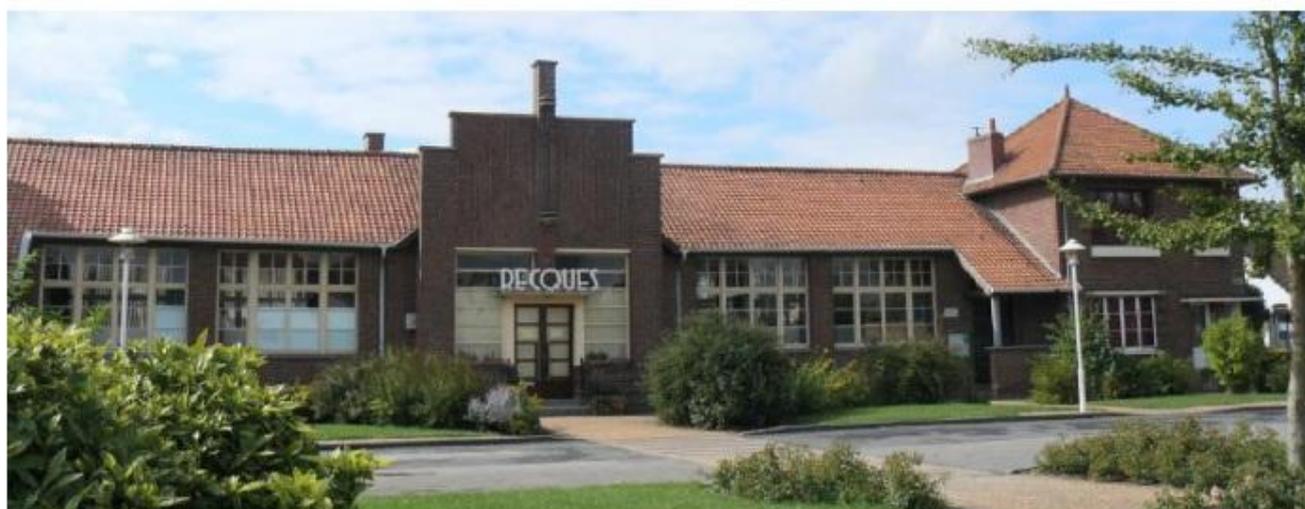


la mairie d'Ardres (40% des votes)

La plus grande et la plus petite mairies du canton ont été sélectionnées. La mairie d'Ardres occupe l'impressionnante maison de ville des Gomer d'Ampleman, originaires de Nielles ; de style Louis-Philippe (vers 1850), elle donne accès à un jardin public où est conservé le Bastion Royal, du XVI^e siècle, dernier et capital vestige des fortifications de la ville.

À Audrehem, le tout petit bâtiment – fin XIX^e s. – a beaucoup de charme, quoique épaulé par un très disgracieux poteau électrique en béton.

Il est dommage que la formule de mairie-école ("l'école de la République" !) n'ait pas rencontré plus de succès. Celle d'Autingues date de 1887. Conçue par l'architecte Perrée, la mairie-école de Recques a été construite en 1937 sur des principes d'avant-garde : volumes cubisants, baies en largeur, absence de décor ; elle mériterait d'être "protégée".



Catégorie BÂTIMENTS INDUSTRIELS :



Le moulin à eau de Bonningues, sur la Hem, possède son mécanisme d'origine, inscrit dans la tradition du XVIII^e siècle. Il a obtenu 34% des suffrages : avec un aspect extérieur plus séduisant (photo p.8), il serait sans doute Monument Historique depuis longtemps.

Du plus grand intérêt également, d'autres moulins sur la Hem : à Tournehem et à Nordausques. C'est en prélevant des matériaux sur l'ancien château que fut construit, en 1820, le moulin de Tournehem ; mais son mécanisme témoigne du progrès des techniques au XX^e s.

Le Moulinage du Plouy s'impose aux amateurs d'architecture industrielle : le moulin et les bureaux – néoclassiques – datent de 1830 ; la cheminée et les ateliers sont du début XX^e. Une allée de mûriers rappelle que cette usine a fourni du fil de soie aux tullistes de Calais.

On peut se pencher sur le sort des moulins à vent, en pierre de Guémy et à calotte tournante (XVIII^e-début XIX^es.) : Ardres /Desombre, Louches /Boncourt, Tournehem / Ninette... ; de la cheminée de la briqueterie de Brêmes ("beffroi du travail", début XX^es.) ; du pont d'Ardres (en béton précontraint, par Héreng vers 1960).



Catégorie CONSTRUCTIONS PRIVÉES :



la villa les Tilleuls à Ardres (32% des votes)

La villa "Les Tilleuls" (autrefois villa "Lucie") à Ardres et le manoir de Bois-en-Ardres, sont d'indéniables réussites architecturales. "Les Tilleuls" joue l'asymétrie avec un bow-window Modern Style, et utilise des matériaux de grande qualité. Le manoir de Bois-en-Ardres a été construit au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale (architecte, Maurice Darroquy), en modernisant les communs de l'ancien château de Saint-Just.

Quant au patrimoine rural (32% des votes également), qui disparaît à vive allure, il est temps d'en faire l'inventaire : maisons traditionnelles de l'Ardrésis (pignons en pierre calcaire, ossature charpentée, murs en torchis, couverture en pannes flamandes), notamment à Louches, Brêmes, Tournehem / Guémy ; "campagnes" des propriétaires terriens (pierre et brique, XIX^e siècle).



Catégorie SITES...



Mis en valeur, Tournehem (42% des votes) pourrait être un des plus beaux villages du Pas-de-Calais : site à flanc de coteau, dominé par l'église (l'une des mieux meublées du département) ; bâtiments de qualité, dans le bourg et le long des berges de la Hem.

La protection du lac d'Ardres doit être confortée : il y a là les plus importants marais de la région, où l'on peut étudier la complicité entre la nature et l'homme, et se pencher sur l'histoire du tourisme aux XIX^e et XX^e siècles.

La forêt de Tournehem, enfin, est réputée : pourquoi ne pas l'associer au bourg, et à toutes les communes de la vallée de la Hem, pour créer une sorte de parc naturel local ?



**Guémy et Bonningues ;
la chapelle Sainte-Thérèse
à Audenfort.**

